



Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie
ICT & Biotechnology Free Trade Zone of Côte d'Ivoire
PARC TECHNOLOGIQUE MAHATMA GANDHI

Référence

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT VITIB PEPINIERE (ver 1.0)

**ZONE FRANCHE DE LA BIOTECHNOLOGIE, DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ZBTIC) DE GRAND-BASSAM EN COTE D'IVOIRE**

I. LA ZONE FRANCHE - AVANTAGES FISCAUX ET DOUANIERS

En vertu de la Loi 2004-429 du 30 août 2004, l'État de Côte d'Ivoire permet aux entreprises nationales et internationales de faire des affaires, de bénéficier des avantages qu'offre ladite loi, pour créer des emplois et promouvoir l'exportation à partir de la zone franche de la biotechnologie et des technologies de l'information et de la communication (ZBTIC), située dans la commune de Grand-Bassam.

➤ **DISPOSITIONS JURIDIQUES FISCALES ET DOUANIERES II. OBLIGATIONS LIEES A L'OCTROI D'AGREMENT INCITATIVES**

La délivrance effective de l'agrément requiert préalablement:

- **0%** de droits de douanes à l'importation et à l'exportation. 1) le dépôt du dossier d'agrément et son analyse par le comité
- **0%** d'impôts sur les revenus pendant les 5 premières années. d'agrément
- **Exonération** totale de la patente. Le dossier d'agrément devra comporter :
- **1%** d'impôts sur le chiffre d'affaires à partir de la 6ème année avec - Un formulaire de demande d'agrément dûment renseigné par possibilités de remise d'impôt jusqu'à 50%. le représentant légal de l'entreprise
- **0%** de taxe à valeur ajoutée sur les facteurs de production : - les statuts de la société consommations d'électricité, d'eau et de produits pétroliers... - un résumé du business plan de l'activité qui sera exercée sur
- **Guichet unique** pour l'assistance au traitement rapide des le parc et faire ressortir l'évolution sur trois(3) ans. opérations administratives. 2) la signature des Conditions Générales d'Implantation (CGI) ; 3) la signature d'un **contrat de bail commercial** correspondant aux besoins exprimés en espaces (Voir Note 1);

➤ **ELIGIBILITE – PRE-REQUIS**

Le bénéficiaire du régime de la ZBTIC est soumis à l'obtention d'un 4) l'acquittement de la facture des frais d'agrément (Voir Note 1). agrément délivré par l'EPE (VITIB S.A). Pour ce faire, les étapes suivantes doivent être observées :

I. ELIGIBILITE

Les sociétés désireuses de s'implanter sur la zone franche en qualité d'Entreprises Utilisatrices doivent opérer dans les domaines d'activités suivants :

- 1) **Biotechnologie**
- 2) **Technologies de l'Information et de la Communication**
- 3) **Banques et Établissements financiers d'appui aux investissements réalisés dans la Zone Franche.**

III. NOTES : COUTS

Note 1 : Coût d'agrément

- La **location de bureaux** s'élève à **75 000 F CFA/ poste de travail/ mois y compris l'électricité, l'eau, l'Internet et les charges locatives.** Le mobilier du poste de travail est à la charge du client.
- **Les frais d'agrément sont de cinq cent (500 000) FCFA** par startup/TPE agréée.

Note 2 : Redevance

La redevance légale sur le chiffre d'affaires est de **2,5%** sur le chiffre d'affaires annuel brut.

IV. Durée de l'hébergement

- La durée de l'hébergement dans la pépinière du VITIB est d'un an renouvelable.

II. Identification de l'entreprise

Raison sociale :		Forme Juridique :	
RCCM :		Compte contribuable :	
Siège social :			
Capital social :			
Téléphone		Fax :	Cellulaire :
E-mail		Site Internet :	
Représentant légal		Fonction :	

Activités à développer en zone franche		
Type d'implantation à la ZBTIC	<input type="checkbox"/> Nouvelle société créée	<input type="checkbox"/> Société en exploitation à transférer

III. Prévisions de création d'emplois sur le territoire de la zone franche

Emplois directs	Cadres & Agents de maitrise	Employés	Total
An 1			
An 3			

IV. Prévisions des investissements directs

	An 1	An 2-3
Investissements (000 FCFA)		
Sources de financement		

V. Estimation des Besoins en Espaces Bureaux (position de travail)

Type de Location	An 1	An 2-3
Nombre de position de travail		

NB : Maximum quatre(4) positions de travail par entreprise.

Date de démarrage des activités dans la Pépinière du VITIB :

VI. Business Plan à fournir en annexe incluant les informations suivantes :

Business plan			
<input type="checkbox"/> Solutions innovantes	<input type="checkbox"/> Plan d'affaires	<input type="checkbox"/> Compte de résultats prévisionnel sur 3 ans.	<input type="checkbox"/> Plan de développement

NB : Le Business Plan doit être aussi transmis en version électronique.

VII. Documents administratifs à transmettre en annexe :

<input type="checkbox"/> Statuts	<input type="checkbox"/> Références bancaires	<input type="checkbox"/> Copie du Registre de commerce	<input type="checkbox"/> Copie DFE

VIII. Engagement

Je/nous soussigné(s) certifie/certifions que je suis/nous sommes autorisé(s) à remplir ce formulaire de demande d'agrément en vue de notre installation à la ZBTIC. J'accepte/nous acceptons de régler toutes les obligations appliquées à ladite demande. Je/Nous certifions que toutes les informations données sont justes sauf erreur ou omission de ma/notre part.

Nom		Titre	
Prénom		Date, Signature & Cachet du client	
Adresse			
Téléphone			
Fax			
Mobile			
Pièce d'identité	<input type="checkbox"/> Carte d'identité <input type="checkbox"/> Passeport		

Fait à _____ **Date :** _____

Toutes les rubriques sont sujettes à vérification à tout moment par VITIB S.A. Les informations fausses peuvent entrainer la suspension de l'agrément de la société et/ou des poursuites judiciaires.
